

Revalidation CRO

Objectif	Exercer des fonctions d'opérateur des radiocommunications dans le cadre du SMDSM à bord des navires armés au commerce, à la plaisance, à la pêche ou aux cultures marines
Pré-requis	Certificat d'aptitude physique à la profession de marin délivré par le médecin des gens de mer Détenir le CRO (Certificat Restreint d'Opérateur)
Contenu	Programme de la formation initiale revu en théorie et en pratique Test et stage : Radiocommunications/ Simulateur de radiocommunications
Durée	7 heures
Tarifs	Nous consulter
Conditions d'obtention du certificat	La revalidation du certificat CRO est délivré aux candidats ayant suivi la formation et ayant atteint les normes de compétences minimales requises prévues par les tableaux A-IV/2 du code STCW
Moyens pédagogiques et d'encadrement	Salle de cours climatisée, avec tableau, écran et video projecteur pour lecture des DVD de formation, internet et WIFI VHF ASN, VHF portatif, transpondeur radar, RLS... Formation et formateurs agréés par la Direction de La Mer
Dispositif de suivi d'exécution du programme d'appréciation du résultat	Fiche d'émargement Attestation de présence Questionnaire de satisfaction
Financement	En fonction de votre situation : prise en charge possible par votre employeur, un OPCA comme Fongécif, Agefos PME, Agefice, Constructys, Opcalia....ou Pole emploi....
Texte de référence	Arrêté du 24 juillet 2013 relatif à la revalidation des titres de formation professionnelle maritime Appendice 10 : programme de tests et stages de revalidation CRO